

Fête nationale. Une parade toujours appréciée

# Un défilé et quelques absents

Le défilé du 14 Juillet n'a pas dérogé à la tradition, même s'il y avait quelques absents, pour des raisons variées : la gendarmerie mobile et blindée, et les appareils de l'armée de l'air.

Comme chaque année, le défilé du 14 Juillet a provoqué l'afflux d'une foule nombreuse autour de l'avenue Foch. Un peu plus de 400 militaires, policiers, gendarmes et sapeurs-pompiers ont participé à cette grand-messe présidée par le haut-commissaire, Yves Dassinville, entouré des représentants des différentes institutions. Les troupes du Rimap de Plum, de la Marine nationale et des unités tournantes stationnées sur le Caillou étaient bien présentes.

« Après tout, la valeur ajoutée des engins aériens dans un défilé n'est pas forcément évidente. »

Cette année pourtant, plusieurs absences ont été notées. Les gendarmes étaient par exemple moins nombreux qu'à l'accoutumée. Les gendarmes mobiles et les blindés sont en effet mobilisés sur le terrain à Yaté, en raison du conflit coutumier qui marque actuellement la vie de la tribu d'Unia. Seuls les gendarmes du peloton d'intervention à cheval (Psic) et quatre motards de la brigade motorisée ont pris part à la parade.

Par ailleurs, le regard des spectateurs n'a pas eu à se lever vers le ciel. Il n'y a pas eu de défilé aérien au-dessus de Nou-

méa : l'année dernière, le Casa de l'Étom et les hélicoptères de l'armée et de la gendarmerie avaient fendu les airs. Mais pas cette fois.

« Avec les rotations effectuées vers Wallis-et-Futuna, le potentiel opérationnel des appareils a déjà été bien entamé, a expliqué hier le colonel Hugues de Hauteclouque, chargé de la mise en œuvre du défilé militaire. Nous avons donc décidé de ne pas mettre à contribution ces appareils qui font actuellement l'objet d'entretien courant pour la venue du Premier ministre. »

Reste que l'absence plus ou moins forcée d'appareils dont l'utilisation représente un certain coût, si ce n'est un coût certain, ne semble pas forcément déplaire aux militaires. « Après

tout, la valeur ajoutée de ces engins dans un défilé n'est pas forcément évidente, confiait un militaire. Et puis, le fait de rester au hangar représente aussi une économie. C'est effectivement dans l'air du temps. Personne ne s'est par exemple rendu au haussariat pour la « garden-party » puisqu'elle a été annulée. Dans l'enceinte du représentant de l'État, le béton finit par contre de sécher. Celui du plot qui va accueillir un second mât au sommet duquel flottera un second drapeau, d'ici la fin de la semaine.

P.Ch.



Les mobiles et les blindés étant mobilisés à Yaté, seuls les gendarmes du peloton d'intervention à cheval et quatre motards de la brigade motorisée ont pris part à la parade.

L'avenue Foch a connu un franc succès hier.

Les troupes du Rimap de Plum étaient au rendez-vous.

## La légion d'honneur pour Guy Blanc

Après les cérémonies militaires, le général Olivier Tramond, commandant supérieur des forces armées de Nouvelle-Calédonie a remis la légion d'honneur à Guy Blanc, 88 ans, un ancien de Bir-Hakeim et d'El Alamein. La cérémonie s'est déroulée autour des anciens combattants et du maire de Nouméa au cercle civil, à la Baie-des-Citrons. Guy Blanc, qui réside à La Foa, est né à Koné en 1921. Après avoir été pêcheur de trocas et de biches de mer, il s'engage parmi les volontaires du Pacifique lors de l'appel du 18 Juin et fait partie du premier contingent de 1941.

## Les décorations

- Chevaliers de la Légion d'honneur : colonel Bernard Porvian et le sergent-chef Jean-Paul Pietit.
- Officier de la Légion d'honneur : Claude Delagneux.
- Officiers de l'Ordre national du mérite : colonel Jean-Pascal Delcourt, adjoint air au Commandant, et le lieutenant-colonel Jean Broch, instructeur à l'état-major Interarmées.
- La médaille d'honneur de la police nationale a été remise au capitaine Jean-Pierre Nicolas.

